

A L'ATTENTION DES ELEVES, DE LEURS FAMILLES OU/ET REPRESENTANTS

Madame, Monsieur,

Une liste de livres ci-jointe, a été établie par l'équipe enseignante de la MFR. Vous pouvez acquérir ces ouvrages dans la librairie de votre choix à l'aide de la carte M'RA, ce qui implique leur gratuité.

POUR LES NOUVEAUX ELEVES

Commande de la carte M'RA : **Taper carte m'ra** - cliquez sur l'onglet correspondant et laissez vous guider ou connectez vous au site internet de la Région Auvergne Rhône Alpes : www.auvergnerhonealpes.eu - **Attention, vous ne recevrez la carte qu'après validation de l'inscription par la documentaliste** (tenir compte des congés).

Si votre enfant possède déjà la carte M'RA, **NE LA JETEZ PAS !** Faites nous la faire parvenir, nous effectuerons une modification pour opérer son rattachement à la MFR de Coublevie.

POUR LES ELEVES SCOLARISES A LA MFR EN 2015/2016

La carte M'RA des élèves scolarisés en 2015/16 à la MFR, a été rechargée dans l'établissement scolaire (**sous condition que votre enfant l'ai bien remise à l'enseignant responsable de sa classe ou à la documentaliste**) pour une utilisation effective dès le 3 juin 2016 jusqu'au 31 mai 2017 (date de caducité des avantages jusqu'au prochain renouvellement).

Vous pouvez nous la faire parvenir par courrier, elle vous sera retournée dès validation (tenir compte des congés).

POUR TOUS LES ELEVES

Les avantages seront valables jusqu'au 31 mai 2017 (date de caducité, jusqu'au prochain renouvellement).

La carte M'RA étant financée par la Région Auvergne Rhône-Alpes, son utilisation ne peut se pratiquer que dans cette zone géographique.

Cependant les élèves domiciliés dans d'autres départements bénéficient des mêmes droits car leur scolarité se déroule en Isère, dans la région concernée. Aussi, une solution alternative vous est proposée pour acquérir les livres scolaires :

Vous les commandez vous-même à la librairie scolaire CHEMAIN - 6, Rue Adolphe Péronnet - 38500 VOIRON.

Tél. 04 76 05 00 67 – mail : scolaire.chemain@orange.fr.

Vous en informez la documentaliste, lui remettez la carte M'RA de votre enfant ; celle-ci se chargera de leur récupération.

ATTENTION : Cette procédure s'applique **UNIQUEMENT** pour les élèves domiciliés **hors** Région Auvergne Rhône-Alpes.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'équipe pédagogique,

Annie Chardon, Documentaliste - Présence les jours suivants : mardi – mercredi – jeudi – 9 h/19h

Tél : 04 76 93 76 10 (ne pas laisser message téléphonique) ou annie.chardon@mfr.asso.fr

NB : Vous pourrez consulter ce même courrier ainsi que la liste de livres, sur notre site internet : www.mfrcoublevie.com.

Au verso, vous trouverez les tableaux :

- N° 1 - des avantages attribués à tout possesseur de carte M'RA
- N° 2 - indicatif pour l'obtention de la BEPJ (Bourse d'équipement pour les jeunes)

TABLEAU N° 1**Carte M'RA - Avantages acquis pour l'année 2016/17**

CLASSE	LIVRES SCOLAIRES	LIVRES LOISIRS	SPECTACLE VIVANT	CINEMA D'ART ET D'ESSAI 1€ à ajouter/place	LICENCE SPORT	ARTS ET SAVOIRS	TRANSPORT	DIVERS
4ème	70 €	8 €	30 €	20 €	30 €	Gratuit musées Expos Lieux de mémoire Etc...	50% de réduction Sur un trajet aller/retour de votre choix grâce au bon découverte TER à commander sur mra.rhonealpes.fr rubrique « Mon compte »	Musique, préservatifs etc ..
3ème	70€	8 €	30 €	20 €	30 €			
CAPA 1	100 €	8 €	30 €	20 €	30 €			
CAPA 2	50 €	8 €	30 €	20 €	30 €			
2de BAC PRO	100 €	8 €	30 €	20 €	30 €			
1 ^{ère} BAC PRO	50 €	8 €	30 €	20 €	30 €			
TERM. BAC PRO	50 €	8 €	30 €	20 €	30 €			
BPJEPS 1	100 €	8 €	30 €	20 €	30 €			
BPJEPS 2	50 €	8 €	30 €	20 €	30 €			

EN CAS DE PERTE : aller sur la page d'accueil carte M'RA – commande et mode d'emploi ou questions fréquentes ou appeler le n° azur 0810 559 559 (du lundi au samedi de 9 h à 20 h).

Site internet de la Région Auvergne Rhône Alpes : www.auvergnerhonealpes.eu ou taper carte m'ra.

TABLEAU N° 2**BOURSE EQUIPEMENT POUR LES JEUNES**

Filière n° 5	CAPA 1 ^{ère} année	2de 1 ^{ère} année	BPJEPS 1 ^{ère} année
Montant bourse	230 €	150 €	150 €

La bourse d'équipement est allouée à tous les élèves des classes concernées par à la filière n° 5, **SANS CONDITION DE RESSOURCES** (nul besoin de fournir votre déclaration de revenus).

La bourse est perçue **UNE SEULE FOIS par filière, et uniquement par les élèves de 1^{ère} année.**

Elle sert à acquérir une partie du matériel nécessaire à **la pratique de stage** : chaussures de sécurité, bleu travail, autres vêtements, bombe, chaps, etc ...

Pour l'obtenir, **il est indispensable de posséder la carte M'RA** (l'élève est ainsi répertorié par la Région Rhône Alpes) et de **remettre un relevé d'identité bancaire à l'attention de la documentaliste.**

Vous percevrez alors le montant attribué pour la classe concernée, **DIRECTEMENT sur votre compte bancaire** (*il est donc inutile de vous rendre dans un magasin en pensant régler vos achats avec la carte M'RA, cela ne fonctionnera pas !*), dans un délai de 2 mois **après la saisie informatique.**

NB : La bourse d'équipement n'est pas versée par la MFR, mais par la Région Auvergne Rhône Alpes ; La MFR ne peut donc influencer en aucune manière sur la date de versement.